

Image not found or type unknown



Inaptitude a tous postes pour danger immédiat

Par **Karine**, le **20/09/2012** à **10:41**

Bonjour,rrnrnJe suis en arrêt depuis 2 semaines pour état dépressif à cause de mon travail. Je suis hacelé moralement par une collègue, jusque dans ma vie privée... Je suis travailleur handicapé (sclérose en plaques). Mon patron le sait mais ne fait rien ou ne veut rien faire...
rnLe médecin du travail devrait me déclarer inapte à tous postes pour danger immédiat.
rnQuelles vont être les suites ? rnrnMerci de me renseigner svp

Par **pat76**, le **20/09/2012** à **15:44**

Bonjour KarinernrnVous aviez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à votre employeur pour qu'il ordonne à votre collègue de cesser le harcèlement mora?rrnrnIl a pris des sanctions à l'égard de votre collègue?rrnrnVous êtes arrêtée pour combien de temps et à quelle date est prévu la reprise de votre poste?rrnrnVous avez indiquez à votre employeur que vous étiez en droit de l'assigner devant le Conseil des Prud'hommes.rnrnVous pouvez obtenir des preuves écrites par certains de vos collègues que vous avez été harcelée moralement?rrnrnVous avez pris un rendez-vous avec la médecine du travail?